

Atelier plus de maîtres que de classes

- Introduction

Une question des deux enseignants du second degré (professeur disciplinaire et professeur documentaliste) sur leur présence dans cet atelier qui étudie un dispositif spécifique au premier degré permet de lancer la problématique de manière dynamique.

Ces professeurs ont été intégrés dans cet atelier parce qu'ils mettent déjà en œuvre une modalité spécifique d'enseignement : la co-intervention.

- Présentation de l'existant pour chacun des deux REP +

*** Claude le Lorrain et circonscription de Nancy 2 :**

Le dispositif *Un maître de plus que de classes* existe dans une école relevant de la politique de la ville. Deux journées de formation ont été dispensées, avant la rentrée, un accompagnement pédagogique est mis en place par l'équipe de circonscription. Cela étant, la co-intervention et le co-enseignement ont été longs à mettre en place. L'équipe de l'école est maintenant consciente que cette modalité présente plus d'avantages que celle qui consiste à externaliser la prise en charge de la difficulté scolaire. Les créneaux horaires de co-intervention ont augmenté notablement dans l'emploi du temps. Le maître supplémentaire intervient dans les classes de l'actuel cycle 2, sur la base de compétences ciblées, principalement pour des séances de lecture, écriture, résolution de problèmes. Une évaluation du dispositif est mise en place : les élèves fragiles ayant été identifiés, leur progrès sont évalués, par rapport au reste du groupe et par rapport à leur propre évolution, au niveau des compétences ciblées, et au niveau des attitudes scolaires.

Au collège, des modalités de co-intervention et de co-enseignement sont mis en place dans le cadre des PPRE passerelle par le professeur référent, en français et en mathématiques, sur des compétences ciblées.

En mathématiques, le professeur travaille en co-intervention avec un professeur de SEGPA, en géométrie et dans d'autres domaines.

Le professeur documentaliste travaille avec différents collègues pour des projets communs ; en amont, il y a une concertation et un travail commun.

Woippy : deux postes sur le réseau, pérennisés par le dispositif « Plus de Maîtres que de classes » dans deux secteurs différents de la commune, étaient occupés depuis trois ans par des professeurs référents qui ont ainsi vu leur mission évoluer. Ces professeurs sont connus et reconnus, leur nouveau positionnement – point clef et sensible du dispositif - en a été facilité. L'action des deux maîtres surnuméraires est centrée sur les compétences des élèves (principalement 1, 3 et 7 du S4C). Elle concerne l'ensemble du cycle des apprentissages fondamentaux (de la GS au CE1) dans une logique conjointe d'anticipation et de remédiation de la difficulté.

Si les domaines d'intervention (résolution de problèmes, entrée dans l'écrit, compréhension...) sont très voisins pour les deux professeurs, la gestion de leur temps de travail est différente. L'un des emplois du temps planifie en effet des interventions

hebdomadaires dans chacune des classes sur toute l'année, alors que l'autre masse les interventions sur tel ou tel niveau de classe par période. L'analyse comparée de l'efficacité de ces deux modes de distribution des heures sera utile pour réorienter l'action l'an prochain. Dans un cas comme dans l'autre, l'enjeu est bien de favoriser la mise en œuvre de situation d'enseignement-apprentissage nouvelles, ciblées sur des besoins clairement indentifiés et tirant réel parti de la présence simultanée de deux adultes qualifiés (deux et même davantage lors de dispositifs en ateliers ou MACLE (Module d'Approfondissement des Compétences en Lecture-Écriture) ... l'alignement effectif des emplois du temps, par exemple avec ceux du maître E ou des assistants pédagogiques le permet).

- **Problématiques pédagogiques**

- Co-intervention : les deux enseignants travaillent dans la même salle, mais il n'y a pas nécessairement de préparation commune ; c'est l'enseignant titulaire de la classe qui a construit les séances. Pour l'enseignant supplémentaire, il s'agit de solliciter davantage tous les élèves, de les rendre plus actifs, d'éviter le décrochage, d'aider à la compréhension de la tâche à effectuer, de la nouvelle notion présentée... Les professeurs concernés disent qu'ils sont alors plus réactifs face aux difficultés ou à la passivité des élèves. Le temps de disponibilité de l'adulte pour chaque enfant est de fait multiplié. Le croisement des points de vue sur les élèves est intéressant, tout comme l'est l'observation possible des stratégies mises en œuvre par l'enseignant et par l'élève.
- Co-enseignement : cela suppose un travail en amont, au niveau de la conception des séances, donc une préparation commune, sur des objectifs définis ensemble ; la mise en œuvre de la séance est effectuée par les deux professeurs au travers d'une action concertée et complémentaire. Durant l'heure de classe ou de cours, il s'agit également de solliciter davantage tous les élèves, de les rendre plus actifs, d'éviter le décrochage et la non compréhension de la tâche à effectuer, de la nouvelle notion présentée... Les professeurs se disent plus réactifs face aux difficultés ou à la passivité des élèves. Le croisement des points de vue sur les élèves reste intéressant. Cette modalité de travail est plus exigeante, notamment en raison de la préparation en amont, de la régulation et de l'adaptation conjointes qui sont nécessaires durant la séance. Mais la plus-value pédagogique apportée est forte, l'enseignant en surnombre n'est alors pas un prestataire de service mais un co-enseignant. Les échanges et négociations préalables pour déterminer et construire un scénario pédagogique commun constituent à cette occasion un levier d'amélioration des pratiques supplémentaire, au bénéfice de la réussite des élèves.
- Nécessité de formaliser un projet qui intègre des critères d'évaluation: à partir d'un diagnostic, fondé sur les besoins dans des compétences ciblées, principalement dans les domaines de la maîtrise de la langue et des mathématiques ; ces compétences doivent être choisies avec pertinence. Le projet doit constituer un cadre pour tous, mais sans être rigide. Une évolution au fil de l'année est possible, voire souhaitable (exemple : début d'année, au CE1 pour une consolidation...). L'évaluation du dispositif suscite des questions dans les équipes : que faut-il évaluer ? Peut-on attribuer la réussite des élèves à ce seul dispositif ? Il faut viser la validation des paliers du socle. L'équipe de Woippy utilise l'application en ligne *SACoche*, (Suivi d'Acquisition des Compétences ; <https://sacoches.sesamath.net>) qui permet une validation fine des compétences en continu sur tout

le cursus de l'élève (suivi école-collège), avec un accès via internet y compris pour les familles.

- Articulation des différents dispositifs : RASED, professeurs référents, accompagnement éducatif, *Un maître de plus que de classes*, assistants pédagogiques... Les rôles des acteurs et des dispositifs doivent être clarifiés dans le projet. Il y a nécessité d'accompagner les élèves à chaque étape de la scolarité, même si le dispositif *Un maître de plus que de classes* concerne principalement, mais sans exclusive le cycle 2.
- Références utiles
- Circulaire n° 2012-201 du 18-12-2012
Dispositifs « plus de maîtres que de classes »
Missions, organisation du service et accompagnement des maîtres
- 10 repères pour la mise en œuvre du dispositif « Plus de maîtres que de classes », EDUSCOL. Juin 2013
- Référentiel pour l'éducation prioritaire
EDUSCOL. Janvier 2014